

TS18

TECHNIQUES VERRE FROID

Traitement de surface, sérigraphie
et décoration du verre creux

2 JOURS - 2017

12 AU 13 OCTOBRE

830 €

14 HEURES

Lieu du stage

Cerfav | Prover
19, rue Charles Auray
93500 Pantin - France
T : +33 (0)1 57 42 20 99
F : +33 (0)1 57 42 13 89
prover@cerfav.fr
www.prover.fr



OBJECTIFS

- Sur la chaîne de production, des traitements de surface sont appliqués sur les pots, bouteilles ou autres, par exemple pour faciliter leur glissement mais pas seulement. Au-delà de leurs rôles, ces traitements peuvent avoir des effets sur les process ultérieurs comme la décoration ou la pose d'étiquettes. Cette formation vous permettra de connaître les traitements possibles, leurs effets et conséquences, et d'aborder les différentes techniques de décoration.

PERSONNELS CONCERNÉS

- Services production, qualité, développement.
- Service commercial.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les traitements de surface applicables au verre creux.
- Comprendre les fonctionnalités apportées par ces traitements à la surface.
- Connaître les techniques de décoration du verre creux, connaître les paramètres des procédés de décoration.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Verreries : verre creux.
- Fournisseurs des verreries en machines process, équipements et matière pour la décoration.
- Utilisateurs, transformateurs et décorateurs de verre creux (agro-alimentaire, cosmétique, pharmacie.)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- En se basant sur des apports théoriques illustrés, la formation alterne des exposés par l'expert et des moments d'échanges avec les stagiaires sur leurs questions et problématiques.

MOYENS TECHNIQUES ET SUIVIS

- Support de cours individuel fourni.
- Salle de formation dédiée.

PROFILS FORMATEURS

- Cette formation est animée par deux experts complémentaires. Le premier a une longue expérience de terrain en industrie de fabrication et transformation du verre. Le deuxième est un expert attesté en sérigraphie graphique et industrielle.

PROGRAMME

CONTENU

- Surface du verre : réactivité, propriétés et préparation de la surface
- Traitement de surface du verre d'emballage
- Dépôt à chaud, à froid, thermoscellage
- Traitement de surface en décoration
- Émaux, lustres, dépolissage, peinture, vernis
- Autres traitements de surface
- Dépôts de silice, sol-gel
- Sérigraphie
- Démonstration et application pratique

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Téléchargez directement le bulletin d'inscription sur www.prover.fr ou demandez-le nous.

T : +(33) 01 57 42 20 99

M : prover@cerfav.fr

ÉVALUATION

- Fiche d'évaluation et de satisfaction.
- Attestation individuelle de fin de formation.

LE +

Un focus est fait en 2^e journée sur la sérigraphie, avec une application pratique.

TRAITEMENT DE SURFACE, SÉRIGRAPHIE
ET DÉCORATION DU VERRE CREUX
2 JOURS - 2017

DATES : 12 AU 13 OCTOBRE
COÛT : 830 € HT (14 heures)
Déjeuners et supports de cours inclus

Lieu du stage

Cerfav|Prover
19 rue Charles Auray - 93500 Pantin - France
T : +33 (0)1 57 42 20 99
F : +33 (0)1 57 42 13 89
Mail : prover@cerfav.fr

TS18

SOCIÉTÉ

Raison sociale de l'établissement :

Nom du responsable formation ou contact :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

STAGIAIRE

Prénom : Nom :

Fonction :

Téléphone : Fax :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une convention de formation en double exemplaire.

Dix jours avant la formation, le stagiaire recevra une convocation précisant le lieu exact de la formation.

Après la formation, l'entreprise recevra par courrier une facture accompagnée d'une attestation de présence et d'une attestation individuelle de fin de formation.

Le règlement devra s'effectuer à réception de la facture.

Conditions générales d'annulation : Pour toute annulation devant s'effectuer par écrit, le Cerfav | Prover retiendra sur le coût total du stage, conformément aux dispositions prévues par le code du travail, 50 % pour une annulation parvenue moins de 15 jours avant le stage ou 100 % pour une annulation intervenue 5 jours avant le stage. Toutefois les stagiaires auront la possibilité de reporter leur inscription sur une autre session.

DATE :

SIGNATURE ET CACHET :